

Première plateforme de médiation agrée par la CECMC

La Commission d'évaluation et de contrôle de la médiation de la consommation (CECMC) a délivré le 16 juin dernier son agrément de médiateur des litiges de la consommation à Médicys. Leader français de la médiation en ligne et des modes alternatifs de règlement des conflits, Médicys est la première plateforme en ligne multi-secteurs agréée par la Commission.

Selon un récent sondage (UFC Que Choisir), 59% des consommateurs rapportent avoir été impliqués dans un litige avec un professionnel au cours de l'année 2015. Beaucoup d'entre eux renoncent à mener des actions faute de moyens et de temps. Avec cet agrément d'un organisme dont les membres sont nommés par le ministère de l'Économie, les consommateurs pourront désormais recourir, avec toutes les garanties requises, à la plateforme Médicys.

Médicys, le **Centre de médiation et de règlement amiable des huissiers de justice** créé en 2015, en collaboration avec la Chambre nationale des huissiers de justice et le Laboratoire de Cyberjustice de Montréal, est la solution de médiation multi-sectorielle pour les particuliers et les professionnels.

Pour les **professionnels**, Médicys propose une e-médiation modulable en fonction de l'intensité du litige (100% en ligne pour les litiges simples, et par visio-conférence ou en face-à-face pour les litiges plus complexes) et une tarification spécifique allant de 60 à 300€ HT. De nombreux professionnels ont d'ores-et-déjà fait confiance à Médicys. Plus de 70 partenariats avec des fédérations et des entreprises ont été conclus dans divers secteurs d'activité tels que : bâtiment, sport, ameublement, bijouterie-horlogerie, jardinerie, bricolage...). Près de 100 000 entreprises en France bénéficient donc d'accords de partenariat avec Médicys.

Pour les **consommateurs**, Médicys représente la garantie de pouvoir recourir, par internet ou par courrier postal, à un juriste médiateur, indépendant et impartial.

ATTENTION : La liste complète des partenariats signés avec Médicys est accessible sur le site de la CECMC à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/mediation-conso> ou sur le site www.medicys.fr

CONTACTS PRESSE MEDICYS

ARKANE MEDIA

Véronique MARTIN

Tel : 01 53 43 90 61

Port. : 06 60 99 41 64

Courriel : vmartin@arkanemedia.com

Virginie ANDOUARD

Tel : 01 53 43 90 20

Port : 06 22 17 68 12

INFOS PRATIQUES

Médicys

73 boulevard de Clichy

75009 Paris

Site internet : www.medicys.fr

Twitter : @cybermediation

Selon **Christine Valès**, présidente de Médicys, « *Les pouvoirs publics ont pris pleinement conscience de l'urgence d'offrir aux consommateurs des solutions adaptées aux litiges qui les opposent à des professionnels. Les nouvelles technologies offrent de réelles opportunités pour l'amélioration de l'accès au droit, à la condition de s'appuyer sur des professionnels de confiance. Médicys répond parfaitement à ces exigences* ».

Pour **Patrick Sannino**, président de la Chambre nationale des huissiers de justice, « *Médicys montre la capacité de la profession des huissiers de justice de relever pleinement le défi du virage numérique des professions, qui doivent savoir se réinventer sans se renier* ».

Pour **Karim Benyeklef**, directeur du Laboratoire de cyberjustice de l'Université de Montréal, « *La solution Médicys illustre parfaitement que l'engouement international pour le règlement en ligne des litiges peut s'adapter sans difficultés aux modèles juridiques européens* ».

En quelques mots :

CECMC. *Cet organisme, créé auprès du ministre chargé de l'économie, a pour mission « d'établir et de mettre à jour la liste des médiateurs, y compris les médiateurs publics, qui satisfont aux exigences de qualité. De procéder à la notification des médiateurs inscrits sur ladite liste auprès de la Commission européenne. D'évaluer leur activité de médiation et d'en contrôler la régularité ». La Commission est composée « d'un conseiller d'Etat, d'un conseiller à la Cour de cassation en activité ou honoraire, de personnalités qualifiées, de représentants d'associations de consommateurs agréées au plan national et de représentants d'organisations professionnelles ». Ceux-ci sont nommés par arrêté.*

La Chambre nationale des huissiers de justice, établissement d'utilité publique, est chargé par l'ordonnance du 2 novembre 1945 de représenter les 3200 huissiers de justice français devant les pouvoirs publics.

Le laboratoire de cyberjustice de l'Université de Montréal est une cour virtuelle d'avant-garde utilisée afin de déterminer les obstacles auxquels sont confrontées les technologies de l'information, qu'on souhaiterait voir jouer un rôle plus important dans l'administration de la justice. Le Laboratoire est très actif dans le développement d'outils qui faciliteront plusieurs aspects de la médiation, de l'arbitrage et de la gestion des différends judiciaires et extrajudiciaires. Il regroupe 36 chercheurs, 70 étudiants chercheurs, 9 partenaires, 9 disciplines, 20 universités et centres de recherche et mène actuellement 33 projets de recherche.

CONTACTS PRESSE CNHJ

ARKANE MEDIA

Véronique MARTIN

Tel : 01 53 43 90 61

Port. : 06 60 99 41 64

Courriel : vmartin@arkanemedia.com

Virginie ANDOUARD

Tel : 01 53 43 90 20

Port : 06 22 17 68 12

Email : vandouard@arkanemedia.com

INFOS PRATIQUES

Médicys

73, boulevard de Clichy

75009 Paris

Site internet : www.medicys.fr

Twitter : @cybermediation